



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER
CIRCONSCRIPTION DE LA CÔTE-DU-SUD

13 SEPTEMBRE 2021

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER, SIÉGEANT AU CENTRE DE LOISIRS DE LA MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER SITUÉ AU 24, BOUL. BLAIS EST, LE LUNDI 13 SEPTEMBRE 2021, À DIX-HUIT HEURES (18 h), SOUS LA PRÉSIDENTE DE RICHARD GALIBOIS, MAIRE.

Sont présents :
Monsieur Richard Galibois, maire

Mesdames et Messieurs les conseillers (ères) :
Claire Bossé Marie Tanguay Diane Blais
Chantal Godin Mario Cantin Jocelyn Lapointe

Secrétaire d'assemblée : Isabelle Mercier

ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

1. OUVERTURE
2. ORDRE DU JOUR
3. INDEMNITÉ DE DÉPART SUITE À LA DÉMISSION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
4. NOMINATION DE MME ISABELLE MERCIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE, AU POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM DE LA MUNICIPALITÉ
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Chacun des membres du Conseil indique qu'il renonce à l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire et consent à ce que les sujets suivants soient pris en considération et qu'une décision soit prise à leurs égards.

2. ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE tous les conseillers ont accusé réception de l'avis spécial de convocation;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et secrétaire-trésorier a publié un avis public dans les délais prescrits;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil sont présents;

IL EST PROPOSÉ PAR MARIO CANTIN, APPUYÉ PAR MARIE TANGUAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

3. INDEMNITÉ DE DÉPART SUITE À LA DÉMISSION DU DIRECTEUR-GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

CONSIDÉRANT QUE le poste de directeur-général de la municipalité est occupé depuis le 1^{er} janvier 2016 ;

CONSIDÉRANT l'avis de départ verbal du Directeur-général et secrétaire-trésorier à M. Richard Galibois, maire de la municipalité, en date du 8 septembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'engage à verser à monsieur Martin Turgeon une somme correspondant à un mois entier de salaire, à titre d'indemnité et dommages ainsi que tous les avantages sociaux prévus ;

IL EST PROPOSÉ PAR DIANE BLAIS, APPUYÉ PAR JOCELYN LAPOINTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

2021-216

2021-217



N° de résolution
ou annotation

2021-218



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

D'AUTORISER le maire et la secrétaire-trésorière adjointe à signer la transaction selon les modalités qui y sont contenues ;

D'AUTORISER la secrétaire-trésorière à effectuer les paiements prévus à la transaction selon les modalités qui sont contenues.

ADOPTÉE

4. NOMINATION DE MME ISABELLE MERCIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE, AU POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT le départ du Directeur général et secrétaire-trésorier, lequel départ est effectif à compter du 8 septembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE conformément au *Code municipal du Québec*, le conseil doit nommer un Directeur général;

CONSIDÉRANT QU'un processus d'embauche est en cours et que conséquemment, il y aurait lieu de nommer un Directeur général par intérim jusqu'à ce que le processus soit terminé et que le conseil embauche un nouveau directeur-général ;

IL EST PROPOSÉ PAR CLAIRE BOSSÉ, APPUYÉ PAR MARIE TANGUAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

DE NOMMER Mme Isabelle Mercier au poste de Directrice générale par intérim à partir du 13 septembre 2021 et ce jusqu'à ce qu'un nouveau directeur général soit embauché.

QUE le salaire de la directrice générale par intérim soit ajusté à compter du 13 septembre 2021.

D'AUTORISER le maire, Richard Galibois, avec la directrice générale par intérim, Isabelle Mercier, à signer conjointement par signature manuscrite ou électronique pour et au nom de la Municipalité tous les documents légaux, ceux reliés aux transactions, les contrats et tous autres documents nécessaires à la conduite de l'administration municipale.

DE NOMMER Mme Isabelle Mercier administratrice principale de l'Accès D Affaires en remplacement de monsieur Martin Turgeon.

D'ATTITRER une carte de crédit Visa Desjardins au montant de 10 000 \$ à madame Isabelle Mercier, directrice générale par intérim, et d'annuler celle détenue par monsieur Martin Turgeon.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun question

6. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée. Il est 18h05.

Président :

Secrétaire d'assemblée :